



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Cycliste de la Haute-Garonne

10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44

Email : accueil@31.fsgt.org - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

REGLEMENT EPREUVE ROUTE 2021

DATE : DIM 20 Mars 2022 CLUB : TOAC

CONTACT (Nom, Tél. & Courriel) : J-C Trouvé (06 71 79 32 48)

NOM DE L'EPREUVE(+CP-VILLE) : TOUR DU CANTON DE LAUNAC (31)

EPREUVE du CHALLENGE PRINTEMPS NOCTURNES AUTOMNE HORS
REMISE DES DOSSARDS

- ADRESSE COMPLETE : Halle de LAUNAC (31)

COMMISSAIRE ou AIDE COMMISSAIRE MIS A DISPOSITION PAR L'ORGANISATEUR :

- NOM(S) Prénom(s) : Alain PUGNET (alain.pugnet@orange.fr)

LONGUEUR	15 Kms	TYPE	Vallonné	OPENRUNNER	8308363
Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de tours	Total kms	Récompenses
1 ^{ère}					
2 ^{ème}	13 h 15	14 h 30	6	90	BOUQUETS & COUPES AUX VAINQUEURS. LOTS AUX 3 PREMIERS de chaque catégorie.
3 ^{ème}	13 h 15	14 h 32	5	75	
4 ^{ème}	13 h 15	14 h 34	5	75	
5 ^{ème}	13 h 15	14 h 36	4	60	
Cadets	13 h 15	14 h 38	3	45	
Minimes	13 h 15	14 h 39	2	30	
Féminines	13 h 15	Suivant catégorie	Suivant catégorie	Suivant catégorie	

ENGAGEMENTS (Règles et consignes applicables à l'épreuve) :

Engagements sur place sous Halle de LAUNAC (31)

COCHER L'OPTION CHOISIE

- EPREUVE OUVERTE AUX LICENCIES F.S.G.T. **UNIQUEMENT**
- Tarifs Engagement LICENCIES FSGT ADULTES : 7€ MINIMES & CADETS : 3€
- EPREUVE OUVERTE AUX LICENCIES F.S.G.T. **ET AUX NON LICENCIES FSGT**
- Tarifs Engagement NON-LICENCIES FSGT ADULTES : MINIMES & CADETS :
 - Non-Licenciés (sans fédération) : présentation d'un certificat médical de moins de 6 mois autorisant la pratique du cyclisme en compétition

OBSERVATIONS :

- Epreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie-Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.
- Les 1^{ères} catégories courront dans le peloton des 2^{èmes} catégories et seront récompensés uniquement s'ils sont vainqueurs de la course.
- Braquets Minimes garçons et filles : 7,01m (46x14) - Braquets Cadets garçons et filles : 7,62m (50x14)
- En accord avec les Commissaires et en fonction du nombre d'engagés sur l'épreuve, l'organisateur peut décider de regrouper ou de séparer les pelotons
- Les Commissaires se réservent le droit, pour causes de conditions climatiques, de modifier le nombre de tour
- Le port du maillot est obligatoire pendant l'épreuve et pour recevoir les récompenses
- **Tout coureur qui abandonne doit obligatoirement indiquer son numéro de dossard au podium des commissaires.**